

3CAG

COMMUNAUTE DE COMMUNES
COTEAUX ARRATS GIMONE

PROJET PEDAGOGIQUE SEJOUR MONTAGNE

Equipe encadrante

Directrice : Roxanne TILMANT-GUYON

Directeur adjoint : Thomas MEDELLEL

Animateurs :

- Robin CAPIAN
- Thomas DURANTE
- Mathilde FEVRE
- Mehdy LASMAK

6-11 ans



PRÉSENTATION DU SÉJOUR

Dans le cadre d'une dynamique de projet de territoire pour l'enfance et la jeunesse, les centres de loisirs d'Aubiet, de Gimont, de Simorre et de Saramon, se réunissent afin de proposer des vacances ludiques à la découverte des joies de la neige et de la glisse à Arreau dans les Hautes Pyrénées (65) du lundi 12 février au vendredi 16 février 2024.

Notre mission est de mettre en place toutes les conditions favorables afin que chaque enfant et adolescent puisse vivre un séjour agréable.

L'accent est mis sur le « vivre ensemble », le jeu, les activités physiques mais aussi la détente et la découverte de l'environnement.

Le programme alterne des temps forts d'activités physiques qui se dérouleront à la station de ski de Peyragudes avec des temps plus calmes de distraction, d'animation et de découverte de la montagne.

Nous finirons par une découverte de la balnéothérapie et des bienfaits des eaux naturelles de Loudenvielle à Balnéa avant le retour aux centres de loisirs.

L'équipe travaillera également en amont du séjour avec les familles par le biais d'une réunion qui permettra de faire le point sur l'état d'esprit des jeunes et des parents mais aussi pour expliquer au mieux le déroulement de la semaine.

Nous accueillons tous les publics âgés de 8 à 17 ans, avec ou sans handicap, filles et garçons dont les parents appartiennent à toutes les catégories socioprofessionnelles confondues. La priorité sera donnée aux familles domiciliées au sein de la communauté de communes Coteaux Arrats Gimone.

Les intentions éducatives

Dans un environnement rural, il nous semble indispensable de créer des opportunités de rencontres avec les jeunes et entre jeunes. Une expérience de séjour loin du cercle familial nous paraît une bonne alternative pour construire des liens, développer l'autonomie et la responsabilité de chacun.

Au-delà de l'aspect ludique de ce séjour, les animateurs tenteront par le biais d'échanges et de discussions, d'instaurer un climat de confiance, permettant aux jeunes de se sentir considérés comme un « individu à part entière », de répondre à certains questionnements liés à leurs âges et par la suite, de les accompagner sur la réalisation de différents projets.

À travers diverses sorties, activités et temps de vie quotidienne, les animateurs auront comme objectifs d'apporter à chaque individu des notions telles que :

- Le partage et la solidarité
- Le développement de son autonomie
- Le respect (de soi, de l'autre, des règles en collectivité, des temps de repos de chacun)
- La prise de parole et d'expression

La finalité éducative du séjour vise à la mise en place d'activités variées et ludiques afin de permettre aux enfants de se construire en tant que personne autonome :

- Valoriser l'esprit d'initiative
- Développer la coopération, la tolérance et le « vivre ensemble »
- Accompagner à une éducation à la citoyenneté.

⇒ Objectifs Généraux

- Permettre aux enfants et adolescents de pratiquer des activités montagnardes dans un cadre sécuritaire.
- Vivre un séjour en collectivité en respectant les différences de chacun(e).
- Permettre à l'adolescent de se sentir acteur de ce séjour.

⇒ Objectifs Opérationnels

- Mise en place d'activités diversifiées par tranches d'âges.
- Mise en place de groupes de ski/snow (bon niveau de pour le snow) par niveau.
- Découverte de l'environnement montagnard et de ses spécificités.
- Approfondir les gestes de la vie quotidienne.
- Favoriser les activités de groupe et l'entraide.
- Laisser la place au dialogue.
- Être décisionnaire de ses temps libres et de ses activités.
- Responsabiliser les adolescents en favorisant leur autonomie.

Les conditions d'accueil

Le public

Nous accueillons 43 jeunes âgés de 8 à 16 ans *
(20 enfants de 8 à 11 ans et 23 jeunes de 12 à 16 ans).

Voici la répartition des communes d'habitations :

2 d'Aubiet, 2 d'Escorneboeuf, 18 de Gimont, 3 de Giscaro, 5 de Juilles, 1 de Maurens, 2 de Montiron, 1 de Saint Caprais, 1 de Saint Elix d'Astarac, 4 de Saramon, 2 de Simorre et 2 de Villefranche d'Astatac.

Cet effectif comprend 20 filles et 23 garçons. Dans le groupe des 8/11 ans, nous comptons 11 filles et 9 garçons. Dans le groupe des 12/16 ans, nous comptons 9 filles et 14 garçons.

Ce séjour est accessible à certaines familles grâce aux aides financières du Conseil Général (Allocations vacances solidaires), de la Jeunesse au Plein Air (bourses JPA) et de la CAF (aide aux temps libres).

Les publics en situations de handicaps auront la possibilité de participer au séjour. Leur prise en charge se fera selon les différentes réglementations.

L'accueil des enfants en situation de handicap

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

Les centres de Loisirs souhaitent favoriser l'accès des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles.

Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Roxanne et la famille échangeront autour d'un document type (« Fiche d'autonomie et d'intégration ») permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer.

Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication. La directrice s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes.

Implantation, environnement géographique

Nous serons logés et nourris à Oxygers, Centre de Vacances Départemental du Conseil Général du Gers, situé à Arreau (Route de Jézeau).

D'autres structures seront avec nous et nous serons logés dans différents bâtiments.

Nous serons à proximité du cœur d'Arreau (10 minutes à pied).

Ce village (703 m d'altitude) est situé à la confluence des vallées d'Aure et du Louron et de leurs rivières respectives, la Neste d'Aure et la Neste du Louron.

Durant le séjour, nos déplacements à la station de ski Peyragudes (1600m - 2400m), à Loudenvielle (Sherpa) et à Balnéa n'excèdent pas les trente minutes en Bus.

Vos pouvez-vous rendre sur le site : www.oxygers.fr



Les repas

Le centre de vacances d'Oxygers assure l'hébergement et la restauration du groupe. Des menus adaptés pour les personnes ayant des allergies alimentaires, un PAI, qui suivent un régime particulier ou qui sont soumis à des convictions religieuses sont proposés sur simple demande de notre part.

Moyens matériels

Les centres de loisirs prépareront le matériel pédagogique nécessaire, des dossards de couleurs différentes pour chaque groupe, les trousse à pharmacie et tous les documents obligatoires.

Le matériel de ski est réservé en amont et récupéré sur place. Tous les jours un point sera fait avec l'organisatrice sur les effectifs pour la location du matériel.

Le centre Oxygers met à notre disposition des salles d'activités, jeux de société et autre équipement (baby-foot, billard...).

La vie quotidienne

Par « la vie quotidienne », nous entendons tous les temps hors activités. Pour le bon fonctionnement du séjour, il nous paraît essentiel de mettre en place des règles collectives. Celles-ci seront établies avec les jeunes durant un temps d'échange.

Le groupe sera découpé en deux :

- les enfants âgés de 8 à 11 ans : encadrés par Roxanne, Robin et Medhi
- les jeunes âgés de 12 à 16 ans : encadrés par Thomas, Thomas et Mathilde

Cette année, nous avons fait le choix d'être logés dans deux bâtiments séparés. Cette demande a été faite par les adolescents lors du séjour précédent. Nous avons répondu favorablement à

cette demande car cela nous semble plus adapté pour toutes les tranches d'âges. Par conséquent, les dortoirs seront organisés de la manière suivante :

- Dortoir pour les 8/11 ans : Roxanne avec les filles, Robin et Medhi avec les garçons
- Dortoir pour les 12/17 ans : Mathilde avec les filles, Thomas et Thomas avec les garçons

L'organisation

Lundi 12 février 2024 :

Départ des centres de loisirs : de Gimont 8h30 devant la halle au gras de Saramon à 9h15

- 11h15 : arrivée, installation dans les dortoirs/chambres
- 12h30 : repas au self
- 14h : Escalade pour les 8/11 ans, Biathlon pour les 12/17 ans
- 16h30 : Goûter
- 17h00 : Temps libre dans les différents espace et douche
- 19h00 : Repas
- 20h30 : Veillée par tranches d'âges : Jeux de connaissance « La bataille de boules de neige » pour les 8/11 ans et « La pyramide des défis » pour les 12/17 ans
- 22h00 : Coucher

Mardi 13 février 2024 :

- 7h00 Réveil
- 7h30/8h00 Petit déjeuner
- 8h30 : Départ pour Peyragudes la journée avec activité ski/snow (repas et goûter sur place)
- 18h00 : Retour au centre, douche
- 19h00 : Repas
- 20h30 : Veillée par tranches d'âges : « Les contes de la montagne » pour les 8/11 ans , « Loup garou » pour les 12/17 ans
- 21h30 : Coucher

Mercredi 14 février 2024 :

- 7h30 Réveil
- 8h00/8h30 Petit déjeuner
- 8h30 : Départ pour Peyragudes la journée avec activité ski/snow (repas et goûter sur place)
- 18h00 : Retour au centre, douche
- 19h00 : Repas
- 20h30 : Veillée par tranches d'âges : Tournoi de billard pour les 8/11 ans, Jeu du pour ou contre puis billard pour les 12/17 ans
- 22h00 : Coucher

Jeudi 15 février 2024 :

- 8h00 Réveil
- 8h30/9h00 Petit déjeuner
- 9h00/12h00 : Temps libre dans les différents espace, promenade au marché d'Arreau
- 13h30/17h00 : Randonnée trappeur (randonnée raquette et fabrication igloo) pour les 8/11 ans, escalade pour les 12/17 ans
- 17h00 : Gouter, temps libre, douche
- 19h00 : Repas
- 20h30 : Veillée « boom » de fin de séjour → thématique « FLUO »
- 23h00 : Coucher échelonné en fonction des besoins de chacun

Vendredi 16 février 2024 :

- 8h00 : Réveil
 - 8h30/9h00 : Petit déjeuner
 - 9h00/12h00 : Préparatif pour le départ (sac, rangement des chambres)
 - 12h00/13h00 : Repas
 - 13h00/15h00 : Balnéa au therme de Loudenvielle
 - 15h30 : Départ pour les centres
- Retour : 17H30 à Saramon devant la salle des fêtes, 18h30 à Gimont devant la halle au gras

L'évaluation

L'équipe d'animation travaillera au plus près de la vie du groupe, à l'écoute et médiatrice des points positifs et négatifs du quotidien afin de pouvoir ajuster au mieux notre action sur le terrain au quotidien. Le temps de repas du soir sera également un temps de réunion.

En fin de séjour, un bilan sera fait en équipe et avec l'ensemble du groupe. Il portera sur notre travail d'équipe, le lieu d'accueil et les relations avec nos partenaires.

Un bilan de fin de séjour sera fait entre les directeurs des différents centres de loisirs.